



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Cabinet du maire à la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 20 septembre 2017 à 9 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, monsieur Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^c Camille Doucet-Côté, assistante-greffière.

CE-2017-820

SOUSSION 2017 SI 160 - FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARBRES EN POT - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et la livraison d'arbres en pot en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 22 août 2017, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :

Articles 1, 2, 5 et 7:

À la firme Aiglon Indigo (Pépinière Aiglon), 332, rang Saint-Joseph, Notre-Dame-de-Lourdes, Québec, G0S 1T0, au montant total de 14 946,75 \$ incluant les taxes.

Article 3:

À la firme Pépinière Cramer inc., 1002, chemin Saint-Dominique, Les Cèdres, Québec, J7T 3A1, au montant total de 1 724,63 \$ incluant les taxes.

Articles 4 et 6:

À la firme Paysages Rossignol, 453, rang Sainte-Julie Est, Saint-André-Avellin, Québec, J0V 1W0, au montant total de 10 520,21 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71431-628	24 829,54 \$	Plantation d'arbres - Pot horticulture
04-13493	1 182,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 179,55 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2017.

Adoptée

CE-2017-821

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME SONIA BLOUIN À TITRE DE CHEF DE SERVICE - ANIMATION ET DIFFUSION CULTURELLE - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef de service, Animation et diffusion culturelle (poste numéro ART-CAD-008 au plan d'effectifs des cadres) du Service des arts, de la culture et des lettres, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame Sonia Blouin au poste de chef de service, Animation et diffusion culturelle (poste numéro ART-CAD-008 au plan d'effectifs des cadres) du Service des arts, de la culture et des lettres, sous la gouverne du directeur.

Le salaire de madame Sonia Blouin est établi à la classe 5, échelon 3 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Sonia Blouin sera assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Sonia Blouin est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-72010-115 – Service des arts, de la culture et des lettres – Réguliers – Non syndiqués.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e Camille Doucet-Côté
Assistante-greffière
Comité exécutif